## FRIGNANI Gaela

**Objet:** TR: GT EnR du CURTE de jeudi 20 octobre 2011 - CR et présentations

**De :** Antoine Gicquel [mailto:Antoine.Gicquel@edf-en.com]
**Envoyé :** mercredi 23 novembre 2011 11:31
**À :** FRIGNANI Gaela
**Cc :** Antoine Cadolle
**Objet :** RE: GT EnR du CURTE de jeudi 20 octobre 2011 - CR et présentations

Bonjour,
En premier lieu, veuillez m'excuser pour ma réponse tardive.
Vous trouverez ci-dessous nos commentaires sur les points abordés lors de la dernière réunion.

Définition Pmax pour PV :

- De notre point de vue, Pmax électrique est la puissance active maximale susceptible d'être injectée par les onduleurs.
- La définition Pmax=Πmax + Pauxiliaires n'est que la conséquence de la définition précédente. En outre, « Pauxiliaires » intégrent également les pertes internes.

Services système :

- La définition de la période de mise à disposition nous semble effectivement adaptée pour remplacer la notion de temps de couplage
- Les critères de définition de cette période en fonction de l'injection sont également adaptés.
- La durée forfaire annuelle de mise à disposition des capacités de réglage reste à définir. (prévision du producteur ?, utilisation des données de la gestion prévisionnelle sur un pas horaire ?).
- Nous considérons que la rémunération doit être basée sur les capacités réellement mise à disposition (pouvant être supérieure aux exigences de l'arrêté)
- Un diagramme UQ à 33% de Pmax nous semble le plus représentatif.

Bien cordialement,

**Antoine GICQUEL**
Dpt Support Technique
*Ingénieur Génie Electrique*
**EDF Energies Nouvelles**
Tel : +33 (0) 1 40 90 48 14
Mob : +33 (0) 6 29 89 74 69
Fax : +33 (0) 1 40 90 23 11